



FESTIVITES

Retour sur une saison estivale très riche en festivités



Soirée Sevoy 04/06/2022



Fête de l'amitié 23/06/2022



Fête de la musique 21/06/2022



Soirée Sevoy 25/06/2022



Journée Village Etape 09/07/2022



Feu d'artifice 14/07/2022



Repas moules frites 14/07/2022



Festilac#1 22/07/2022



Festilac#2 29/07/2022



Festilac #3 5/08/2022



Semaine jumelage 19/08 au 26/08/2022



Marché médiéval 6-7/08/2022



Festilac#4 12/08/2022



Fête folklorique 15/08/2022



Couleurs de Bretagne 15/08/2022



Randonnée gourmande 21/08/2022



Soirée Sevoy 27/08/2022



Terre Attitude 27-28/08/2022



Vide grenier 04/09/2022



Marathon de la pêche 10 et 11/09/2022



Éric MOISAN
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Quel été ! Quel été ! Quel été ! : disait l'humoriste Raymond Devos dans l'un de ces sketches.

Sécheresse, insuffisance des ressources en eau potable, incendies, catastrophes climatiques... Pour ceux qui seraient encore incrédules, ces évènements n'apparaissent-ils pas comme les conséquences du réchauffement climatique ? Alors que ce sujet devrait être l'une de nos préoccupations mondiales, nous sommes envahis par les inquiétudes d'une guerre, d'un contexte géopolitique irrationnel, de la remise en production d'énergie carbonée, d'une inflation difficilement contrôlable !

Autant de thématiques qui me font espérer que l'été 2022 sera le catalyseur d'une prise de conscience collective, pour l'avenir de notre planète et des générations futures.

Dans une note plus positive et plus locale, si une période estivale s'apprécie à la hauteur de la fréquentation touristique, alors cette année semble aussi battre tous les records. Le littoral breton est de fait, de plus en plus prisé, mais la fréquentation des zones rétro-littorales n'est pas en reste, comme en témoigne l'affluence de population cet été, dans notre « Petite Ville...de Demain » !

Certes, notre commune est reconnue pour son patrimoine architectural et paysager, pour son identité, pour son caractère. Le dynamisme est également un vecteur essentiel de notre attractivité. La municipalité ne cesse de véhiculer cette valeur. Cette vitalité est aussi due à tous les acteurs sociaux-professionnels de notre commune : camping, commerces, restaurants, hôtel, crêperies, pizzerias, marchés hebdomadaires, hébergeurs, bars, Station Sports Nature, galerie d'art, maison de la pêche, office de tourisme, wake-park, et j'en oublie certainement. Il nous appartient de les féliciter et les remercier pour leur enthousiasme et la qualité de leur accueil.

Aussi, parmi les acteurs, je souhaite vivement souligner l'allant de nos associations locales. Après deux années d'activités plus ou moins en sommeil, qui laissaient poindre quelques difficultés à remobiliser les bénévoles, il en a été tout autrement. Le public a répondu présent. En témoigne l'affluence à la fête de la musique, au feu d'artifice du 14 juillet, aux « festilacs », et que dire des 45 000 visiteurs pour la manifestation Terre Attitude !

Je n'oublie pas les autres festivités de l'été, toutes de qualité, qui ont animé notre commune et suscité tout autant d'intérêt : les concerts Sevoy, la journée Village Etape, le marché médiéval, la fête folklorique, les courses cyclistes, le championnat régional de VTT, la fête de l'amitié, Couleurs de Bretagne, la randonnée gourmande, le vide grenier, les concours de pêches...

Au-delà de l'organisation d'évènements, le monde associatif est incontestablement, si tant est qu'il faille encore le démontrer, vecteur de lien social, de bienveillance, d'échanges et de partage. Des valeurs qu'il est, plus que jamais, indispensable de cultiver et préserver.

Notre jumelage avec la ville de Lenzkirch est une illustration parfaite de mon propos. Du 19 au 26 août dernier, nous avons pris grand plaisir à retrouver nos amis allemands, en vivant, là aussi, une semaine mémorable de fraternité, d'amitié et d'ouverture aux autres.

Je tiens donc, à l'issue de cet été particulièrement actif, à remercier très chaleureusement l'ensemble des organisateurs et bénévoles pour l'engagement dont ils font preuve et l'enthousiasme qu'ils déploient pour produire des évènements de qualité au profit de l'animation de notre commune et du bien vivre ensemble.

MERCI,
Le Maire,
Eric MOISAN

PERMANENCE MISSION LOCALE



C'est quoi la Mission Locale En quoi elle peut m'aider

- Je souhaite m'orienter ou me réorienter professionnellement, je cherche un emploi, un stage, je ne peux pas me déplacer pour aller au travail, me former...
- J'ai besoin d'un coup de pouce financier, j'ai plusieurs questions sur le logement, ma santé, les démarches administratives à effectuer. J'ai entendu parler du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) et de l'allocation dont je peux bénéficier, c'est quoi ?
☑ Vous vous posez plusieurs questions sur votre avenir professionnel et vous avez besoin qu'on vous aide afin de voir plus clair et de trouver votre propre projection.

Se déplacer

- Je suis à la recherche d'un emploi, d'un stage ou lieu pour intégrer une formation, mais je n'ai pas le permis pour me déplacer. Je n'ai pas de véhicule pour m'y rendre.
☑ Plusieurs solutions existent : aide au financement d'une partie du permis, mise à disposition d'un moyen de déplacement.

Plusieurs solutions (dispositifs) existent, qui correspondent à votre situation individuelle et dont vous pouvez bénéficier. Le conseiller de la ML qui deviendra votre référent unique peut vous aider et apporter des réponses. Le CEJ est un accompagnement par un conseiller, un programme personnalisé selon vos besoins et une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois.

Les permanences de la Mission Locale à l'espace France Services de Jugon Les Lacs, 1er et 3ème mardi après-midi ont repris depuis début septembre. N'hésitez pas à appeler au 02.96.50.84.50.

S'orienter / se réorienter professionnellement

- Quel métier est-ce que je souhaite faire ?
- Dans quel secteur ai-je envie d'aller ?
- Suis-je obligé de faire le même métier toute ma vie ? Mais comment faire ? J'ai besoin de faire un point
☑ Que l'on ait ou pas un diplôme, que l'on ait ou pas de l'expérience professionnelle : on se pose ces questions et c'est normal. Le soutien d'un conseiller peut vous aider à trouver avec vous les réponses et aussi mettre en place les outils les plus adéquats à votre situation afin d'y arriver.

Se former/ se qualifier

- Je me suis testé dans un métier, ils sont prêts à me prendre si je me forme ?
- J'ai trouvé un métier qui me convient, comment y accéder ?
- J'entends parler de l'apprentissage, l'alternance, contrat de pro, de la formation continue, le retour à la formation initiale... qui peut m'aider pour y voir plus clair et faire le bon choix ?

J'ai travaillé un certain nombre d'années, on me parle de la VAE, c'est quoi ? Ai-je le droit d'en bénéficier ?

☑ Plus que jamais, on peut se former. La Mission Locale peut vous aider à trouver la bonne formule en fonction de votre situation individuelle, les conditions d'accès à la formation.

Le conseiller de la Mission Locale peut vous proposer son expertise pour vous apporter les réponses qui correspondent à vos attentes.

La vie pratique (Le logement/ la santé/la citoyenneté...)

La Mission Locale peut aussi vous accompagner dans vos besoins de la vie pratique (Logement, santé, citoyenneté, l'engagement) et répond à vos questions.

Ateliers numériques

ATELIERS NUMÉRIQUES



Les ateliers numériques ont repris en septembre, n'hésitez pas à contacter l'espace France services si vous avez besoin d'aide pour naviguer sur internet, pour prendre en main votre tablette ou ordinateur, pour créer une boîte mail...02 96 31 61 62

Public concerné : débutants en priorité



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

INFOS COMMUNALES



ÉTAT CIVIL

Depuis la mi – juin 2022 , il y a eu 4 PACS, 8 mariages, dont :

- Jean ORVEILLON & Julia JACOLOT le 2 juillet 2022
- Julien AUBERT & Camille DOUZAMY le 30 juillet 2022

et 7 décès dont :

- Marguerite DE LA MOTTE DE BROONS DE VAUVERT née BELLET-ODENT le 10/07/2022
- Yvette Duchêne née DAVY le 12/07/2022
- Marceline AILLET née RUELLAN le 8/08/2022
- Patrick FOURÉ 10 août 2022
- Marie HERVELIN le 29 août 2022
- Roger TURBIAULT le 31/08/2022
- Paul GOUYA le 31/08/2022

8 naissances dont :

- Émy DUFROS le 6 juin 2022
- Charlotte MONTÉCOT le 23 juin 2022
- Mélen DROFF le 12 août 2022
- Alix MADRIERES le 15 août 2022

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet

Inauguration P'tit forum Réunion calendrier manifestations 2023

Toutes les associations de la commune sont conviées à la réunion de mise en place du calendrier des manifestations 2023 le jeudi 13 Octobre 2022 à 18h30 au P'tit Forum

Cette réunion sera suivie de l'inauguration du bâtiment à 19h30



Dimanche 8 janvier 2023

à 11h au foyer rural

Service périscolaire



Béatrice LERAY (Cantine et entretien locaux scolaires)
Marie-France LABBE (ATSEM GS et entretien des locaux scolaires)
Gladis RENAULT (Directrice garderie site Jugon et ATSEM PS-MS)
Camille DOUZAMY (Directrice garderie site Dolo et ATSEM TPS-PS)
Saadia FOUGERAY (Entretien des Locaux scolaires, cantine et garderie)
Lucette GUEGUEN (Entretien des Locaux scolaires Jugon et garderie)

Magalie BRUGALET (Entretien des Locaux communaux, cantine et garderie)
Eric MOISAN (Maire de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle)
Gwendoline PETIT (Cantine et garderie et ATSEM PS-MS)
Stéphanie LE ROLLAND (Directrice école publique)
Patricia SAUNEUF (Cantine, entretien des Locaux communaux et garderie)
Christelle MEUNIER (adjointe aux affaires scolaires)

Petites villes de demain



Jugon-les-Lacs Commune nouvelle signe la convention-cadre « Petites villes de demain »

Jugon-les-Lacs Commune nouvelle a été retenue comme « Petite ville de demain » en 2021, comme 1600 communes en France. Ce programme national permet d'accompagner les petites communes dans des actions visant à redynamiser leurs centres-villes.

Le 31 août, Jugon-les-Lacs Commune nouvelle a signé la convention-cadre du programme « Petites villes de demain ». Cette convention, dite « Opération de revitalisation territoriale » ou ORT, a été

co-signée par l'Etat, partenaire du programme, Lamballe-Armor, qui est l'autre « Petite ville de demain » du territoire, et Lamballe Terre & Mer.

L'ORT, késako ?

Dans ce document, figure la stratégie de redynamisation de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle pour les cinq années à venir. Son plan d'action comprend 16 projets qui répondront aux thématiques suivantes : habitat, commerce, espaces publics, mobilités, services et équipements. Ces projets seront soutenus par l'Etat, et par les différents partenaires du programme.

ZOOM : Des projets déjà engagés

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », deux projets ont d'ores et déjà bénéficié de l'aide de la Banque des Territoires, à savoir :

- L'étude de requalification de l'îlot de la gendarmerie
- L'étude de dynamisation commerciale de la commune menée par la CCI

La signature d'une convention d'ORT déclenche également des outils juridiques intéressants pour les collectivités. On peut citer l'exemple du dispositif de défiscalisation « Denormandie dans l'ancien », destiné à attirer des investisseurs, ou l'instauration du droit de préemption urbain renforcé, et sur les baux et locaux commerciaux.



Mobilités

Changement sur la ligne C4 qui dessert Jugon Les Lacs :

un horaire de plus sur le service Chrono's avec une arrivée sur Lamballe-Armor à 13h45. L'arrivée en gare de Lamballe de 10h05 est décalée à 9h45. Les arrivées de 9h45 et 13h45 sur Jugon Eglise ou Plénée-Jugon Centre sont décalées à 10h20 et 14h20.

Le départ de Jugon Eglise à 14h est décalé à 14h30

CHRONO'
C4 PÉRIRURBAIN
du lundi au samedi
(hors jours fériés)
uniquement sur réservation au
0 800 18 10 10 Service & appel gratuits

SECTEUR DE JUGON-LES-LACS-COMMUNE-NOUVELLE ET PLÉNÉE-JUGON
Le Chrono C4 dessert les communes de :
Éréac, Jugon-les-Lacs-Commune-Nouvelle, Lanrelas, Plénée-Jugon, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémeur.

JE PEUX ARRIVER
à la Gare SNCF de Lamballe-Armor
à 6h35, 7h20, 8h20 et 10h05.

JE PEUX ARRIVER
à la Gare SNCF
Plénée-Jugon à
7h20 et 8h20.

JE PEUX ARRIVER
à Jugon-les-Lacs-Commune-
Nouvelle Eglise et Plénée-
Jugon Centre à
9h45, 11h40 et 13h45.

JE PEUX PARTIR
de la Gare SNCF de
Lamballe-Armor à
12h, 17h35, 18h40 et 19h35

JE PEUX PARTIR
de la Gare SNCF Plénée-Jugon à
17h35 et 18h40.

JE PEUX PARTIR
de Jugon-les-Lacs-
Commune-Nouvelle
Eglise et de Plénée-
Jugon Centre à
12h20, 14h et 16h.

Fermeture du cimetière du bourg de Jugon

Le conseil municipal, dans sa séance du 11 juillet 2022, a confirmé la décision de fermer le cimetière de Jugon, situé autour de l'église et le principe du transfert des sépultures dans le cimetière de Jugon-les-Lacs implanté rue du Bourgneuf.

Le code général des collectivités territoriales (article R 2223-2) ainsi que la réglementation sanitaire impose que les cimetières soient implantés dans des terrains où le niveau des plus hautes eaux de la nappe libre superficielle n'ait pas de risque de se situer à moins d'un mètre du fond des sépultures. Ce ne peut pas être le cas du cimetière de Jugon, lequel est situé en zone inondable du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) arrêté par le préfet des Côtes d'Armor en 2005.

Cette situation avait d'ailleurs été signalée bien avant l'approbation du PPRI, par plusieurs avis de la Direction Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales, dont celui en date du 6 février 1995, demandant la fermeture du cimetière de Jugon et son transfert. Ceci avait conduit le conseil municipal et le maire, à prendre, depuis 1986, toute une série de décisions à ce propos. Le dernier arrêté municipal, en date du 7 avril 1995, prescrit d'ailleurs que les inhumations devront désormais avoir lieu dans le nouveau cimetière de Jugon-les-Lacs situé rue du Bourgneuf. Il précise que :

aucune inhumation ne peut plus être autorisée dans les fosses de l'ancien cimetière de Jugon, pour raisons sanitaires ;
les inhumations dans les caveaux existants demeurent autorisées dans la limite des places disponibles à la date de l'arrêté municipal, sous réserve de l'accord des services d'hygiène ;

le transfert des restes et ossements des personnes inhumées ainsi que des monuments doit être envisagé vers le nouveau cimetière.

les familles propriétaires de concession dans le cimetière du bourg de Jugon retrouveront dans le nouveau cimetière un emplacement égal en superficie et en durée.

L'état des lieux fait récemment sur le cimetière de Jugon, montre que très nombreuses sont les sépultures qui ne sont plus entretenues et présentent même, pour certaines d'entre elles, un danger compte tenu de la fragilité du monument funéraire. Le constat a permis de considérer que près d'une centaine de sépultures sont abandonnées, sur les 168 que contient le cimetière.

C'est dans ces conditions que le conseil municipal de Jugon-les Lacs a décidé de poursuivre la procédure déjà engagée de fermeture du cimetière de JUGON, en entamant la procédure de transfert des sépultures. Cette délibération du 11 juillet 2022 ne constitue en réalité qu'un acte de gestion du cimetière et vise à régulariser une situation qui, dans l'immédiat, n'est pas conforme à la réglementation. Elle ne se prononce pas sur le devenir de l'enclos paroissial et de l'espace du cimetière, situé en site patrimonial remarquable et présentant un grand intérêt historique et architectural qu'il est important de préserver dans notre petite cité de caractère. Il conviendra donc ultérieurement, d'établir à ce propos un projet d'aménagement qui reçoive l'assentiment de la population, de l'Architecte des Bâtiments de France et des nombreux partenaires de la commune.

Les conséquences de la délibération du Conseil municipal du 11 juillet 2022 sont les suivantes :

Conformément à l'article L 2223-6 du Code général des collectivités territoriales, le cimetière situé autour de l'Eglise de Jugon restera dans l'état pendant une période de cinq années, à compter de la publication du présent avis.

Pendant ces cinq années, les concessionnaires ou ayants droit doivent demander le transfert de leurs sépultures. Au-delà de ce délai, la commune pourra procéder à leur transfert d'office.

Les restes mortels seront exhumés, transportés et réinhumés à la charge de la Commune. En revanche, la Commune n'est pas tenue de procéder au transfert des monuments funéraires, ni à leur démolition, ni à la construction de caveaux, ces frais restant à la charge du concessionnaire et de ses ayants droit.



Pour tout renseignement, contacter la mairie de Jugon-les-Lacs :

Par téléphone : 02.96.31.61.62 ou par mail : mairie@jugonleslacs-cn.fr

ACCOMPAGNEMENT RESTAURATION DU PATRIMOINE

Pour quels propriétaires ? les propriétaires privés : particuliers, SCI, copropriété, indivision...

Pour quel patrimoine ? Patrimoine bâti présentant un intérêt patrimonial affirmé : puits, four, grange, maison, manoir, mur...

Pour quels travaux ? Travaux extérieurs d'entretien, de restauration ou de conservation : couverture, charpente, maçonnerie, menuiserie, peinture, ferronnerie, honoraires d'architecte...

Quelles sont les conditions ?

- Le bâtiment doit être situé en ZPPAUP ou AVAP
- Il ne doit pas être protégé au titre des Monuments Historiques
- L'une de ses façades doit être visible de la voie publique
- Les travaux prévus doivent être de qualité et réalisés dans les "règles de l'art"
- Le projet devra recevoir l'avis favorable préalable du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (prochaine permanence à la mairie les vendredis 30/09,18/11 et 16/12/2022 de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62)
- Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés.

SUBVENTION REGIONALE « PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® »



Condition supplémentaire : le bâtiment doit être situé dans la ville historique de Jugon les Lacs (aire d'application de la marque Petites Cités de Caractère®).

Le montant de la subvention régionale est de 15 % du montant des travaux éligibles et est plafonné à 15 000 € par projet.

Sont éligibles les projets de restauration ou de réhabilitation de maisons ou de devantures dans des matériaux de qualité et visibles de la voie publique. A noter que cette aide s'applique aussi pour la pose d'enseigne de style sur les façades de commerces avec un plafond d'aide de 1 500 €.

SUBVENTION COMMUNALE

La commune propose une aide spécifique supplémentaire conditionnée à la validation du dossier d'aide régionale sur le périmètre de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) de la commune.

Le montant éligible pour cette subvention municipale est de 5 % et est plafonné à 2 500 € par dossier éligible à la politique de la Région dans la limite globale de 10 000 € par an pour la commune.

Vous devez adresser un courrier à M. le maire pour solliciter cette aide et fournir l'accord de la Région Bretagne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie ou envoyer un mail à accueil1@jugonleslacs.fr

FONDATION



SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE

Le label de la Fondation permet au propriétaire de déduire de son revenu global imposable 50% du montant des travaux de restauration ou 100% pour les travaux ayant obtenu au moins 20% de subventions publiques (cas de Jugon les Lacs en cas d'obtention de la subvention municipale ou d'une autre aide)

En cas de propriétaire non imposable ou dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1 300 €, le label permet d'obtenir de la Fondation du patrimoine une aide financière directe.

Autorisations d'urbanisme

Permis de Construire

Route de l'Avenir	Extension de l'atelier technique
La Déhetière	Extension d'une chatterie et construction d'un nouveau chenil
L'Hébergement	construction d'une maison d'habitation
17 Le Clairat	Rénovation maison et garage
Lot 15 Les Courtils	Création maison individuelle + clôture
Lot 5 Les Courtils	Création maison d'habitation + clôture
12 rue de La Fontaine	Extension Maison Individuelle
Rue pasteur	Construction d'un bâtiment tertiaire

Déclaration préalable

La Lande	Division en vue de construire
48 Les Sapins D'or	Pose d'une clôture
8 Grande Rue	Mise en place d'une pergola
54 La Ville Danne	Installation panneaux photovoltaïques
Le Clos Du Mur	Travaux de façade
8 La Chauvais	Création ouverture/ remplacement des me
7 rue de Clisson	Remplacement des menuiseries
10 rue du Levant	Construction d'un garage
Le Croix Chemin	Création ouverture/ remplacement des me
La Tremblais	Création ouverture/ remplacement des me
Le Rocher	isolation des murs par l'extérieur
Vallée Boutard	Conteneur de stockage
20 place du Martray	clôture pour délimiter une terrasse

L'alerte sécheresse continue

Le département des Côtes-d'Armor connaît une période de sécheresse et des températures supérieures aux normales saisonnières qui conduisent à une dégradation importante du débit des cours d'eau, associée à une augmentation significative des besoins en eau potable, sans possibilité de reconstituer les réserves rapidement.

Alerte Sécheresse



Les mesures de restriction de l'usage de l'eau, déjà mises en oeuvre avec les arrêtés préfectoraux du 21 juillet puis du 28 juillet 2022, s'avèrent insuffisantes pour garantir que la distribution d'eau potable et que la disponibilité de l'eau pour les activités économiques de production seront assurées à moyen terme.

Dans ce contexte, après avis exprimé à l'unanimité par le Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE), réuni le 9 août 2022, le préfet des Côtes-d'Armor a décidé de renforcer les mesures de restriction de l'usage de l'eau en plaçant l'ensemble du département en situation de CRISE, conformément aux dispositions de l'arrêté cadre sécheresse.

Ce classement conduit aux mesures de restriction indiquées ci-joint pour tous les prélèvements d'eau à partir du réseau public d'alimentation en eau potable et dans le milieu naturel (forages, puits, prélèvements en rivière, plans d'eau ou retenues connectés durant l'étiage), effectués à l'aide d'installations fixes ou mobiles.

Malgré la pluie de ces derniers jours, cela ne suffit pas encore à alimenter nos réserves d'eau potable, l'alerte sécheresse est toujours maintenue.

A Jugon-les-Lacs, les élus se préparent à faire face à de possibles inondations.

A la suite des travaux réalisés sur la digue du grand étang et en l'absence d'évènements pluvieux importants depuis plusieurs années, élus et population de Jugon ont tendance à oublier que notre petite cité est construite en dessous de deux barrages. Le débit de la Rosette et de l'Arguenon, en cas de crues importantes, et ce malgré les aménagements réalisés, pourrait générer un volume d'eau trop important pour être stocké dans le grand étang et dans le petit étang. Il s'ensuivrait nécessairement une inondation de Jugon, similaire à celles déjà connues depuis tous temps par la ville.

Le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (SMAP) qui gère la retenue d'eau de la Ville Hatte et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Arguenon a mis en place, il y a quelques années un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), qui a pour objectif de prévenir ces crues et de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face à ce risque. C'est dans ce cadre qu'ont été organisés, courant juin, deux exercices visant à tester la fiabilité des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) mis en place sur Jugon-les-Lacs et sur Plancoët pour gérer les crises d'inondation.

S'agissant de Jugon-les-Lacs, cet exercice, organisé par les agents responsables du PAPI au sein du SMAP, s'est déroulé le 8 juin 2022 et a mobilisé, sous l'autorité d'Eric Moisan, le maire, directeur du Poste de Commandement Communal (PCC), l'ensemble de la municipalité, une dizaine de conseillers municipaux et les services administratifs et techniques de la commune. La gestion de l'évènement fictif d'inondation s'est déroulée toute la matinée sous l'œil vigilant de 9 obser-

vateurs représentant le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture des Côtes d'Armor, la Direction régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le service de Prévision des crues, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, les services de la Communauté d'agglomération de Lamballe Terre et Mer, gestionnaire des clapets hydrauliques du grand étang de Jugon.

Le 5 juillet 2022, tous les participants se sont à nouveau réunis en mairie de Jugon-les-Lacs pour examiner, à froid, le déroulement de l'exercice et en tirer les conclusions qui doivent permettre d'améliorer le fonctionnement et mieux coordonner l'action des différentes cellules communales qui devraient intervenir sur le terrain en cas d'inondation.

Au cours de cette réunion, les observateurs ont fait part de plusieurs remarques qui seront prises en compte, mais ont aussi tenu à souligner l'excellente implication de l'ensemble des participants et leur bonne connaissance du terrain. Si des améliorations peuvent encore être apportées au Plan Communal de Sauvegarde de Jugon-les Lacs, il a été constaté qu'il existe et est tout à fait opérationnel.





Fête du terroir

Samedi 8 octobre 2022

de 10h à 17h - Bourg de Dolo

Animations musicales

Démonstrations et animations autour de l'artisanat et du terroir local

Marché de producteurs locaux

Balades en calèche

Présentation d'animaux de races locales

Possibilité de restauration sur place

Visite Eau – Energie

Les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) proposent des visites SLIME* gratuites. Ces visites Eau Energie sont destinées aux locataires et propriétaires sur Lamballe Terre & Mer et sont soumises à conditions de ressources (votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC). Le but de ces visites est de conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement. Attention, ce ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces visites on aborde le logement dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des premiers conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort des personnes. Dans le cadre de ces visites, du petit matériel économe est installé gratuitement.

Pour un visuel ou demander une visite, n'hésitez pas à contacter l'ALEC au 02 96 52 56 50 ou bonjour-habitat.bzh au 02 96 52 56 50.

* Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

MAITRISEZ VOTRE CONSOMMATION !

- Difficultés à vous chauffer ?
- Problèmes d'humidité ?
- Factures trop élevées ?

LE SLIME* PEUT VOUS AIDER

*Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie

Un service 100% gratuit !

Conseils personnalisés !

Visites à domicile !

Renseignements : bonjour-habitat.bzh
02 96 32 96 66

Ne pas jeter sur la voie publique

ENFANCE & JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants



En fin d'année scolaire, nous avons bénéficié d'un cours sur les agrès au bord du lac. Pendant une heure le coach nous a initiés aux exercices de crossfit et à la bonne utilisation du matériel. Il faisait déjà très chaud ce samedi 18 juin au matin et la séance a été intense. Les mamans qui nous accompagnaient s'en rappellent !!

Notre dernière réunion a eu lieu le 5 juillet, elle s'est terminée en pizzas party pour marquer le début des vacances mais nous avons aussi eu le temps d'organiser une vente de gâteaux maison au profit de l'association les Petits Doudous. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 22 août sur le marché de Jugon. Nos hommes-sandwichs expliquaient la démarche aux clients et attiraient les chalands jusqu'à notre stand.

Nos pâtisseries ont eu un succès fou, à 11h30 il ne restait que des miettes. Plus de 230 parts de gâteaux ont été vendues, nous avons donc récolté une belle somme que nous allons reverser à l'association dès que possible.

Nous remercions vivement nos familles pour avoir mis la main à la pâte et les Services Techniques de Jugon pour leur aide précieuse.

Avant les élections qui auront lieu le 14 octobre, nous ferons une dernière réunion ensemble pour faire le bilan de nos activités et réfléchir à nos nouveaux projets.



Centre de Loisirs Inscriptions

Vacances de la Toussaint (du 22 octobre au 7 novembre 2022)

- Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 23 septembre au 12 octobre
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 7 octobre

En cas de première inscription, veuillez contacter le service jeunesse de l'agglomération au 02 96 50 59 54

◆ Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer

Ecole publique La Murette

Petites cartes postales chorégraphiques

Le 14 juin, la classe de CE2-CM1 et les 2 classes de CM1-CM2 se sont produites sur la scène du Quai des rêves de LAMBALLE afin de présenter leur chorégraphie de danse contemporaine. Ce projet d'envergure avait débuté dès le mois de septembre et avait permis aux élèves de découvrir la danse contemporaine. Ils

ont travaillé avec une chorégraphe professionnelle, Nathalie Vallée et ils ont créé leur propre chorégraphie. Ce 14 juin, le stress était au rendez-vous, car ils ont présenté leur travail, l'après-midi, aux 6 autres classes du secteur inscrites dans le projet, et le soir, aux familles venues les applaudir.



Rentrée scolaire 2022/2023

L'équipe pédagogique de l'école publique accueille cette année 8 classes réparties sur les sites de Jugon (5 classes) et de Dolo (3 classes). La répartition choisie par les enseignantes a permis de mettre en place un CP avec un effectif allégé (17 élèves) afin de favoriser la meilleure entrée dans la lecture possible.



L'école publique accueille en plus une Unité d'Enseignement Externalisée (U.E.E.) du centre Jacques Cartier de Saint Briec. 12 élèves avec des besoins spécifiques sont donc scolarisés : 7 élèves d'âge Cycle II sur le site de DOLO avec Didier CADET et 5 élèves d'âge Cycle III sur Jugon avec Marion DESRIER, tous deux enseignants spécialisés. Les élèves sont également accompagnés par Sabrina JOLY et Pierrick LEMERCIER, éducateurs.

Ces 12 élèves seront, de temps en temps, inclus dans les classes, sur des temps définis par l'équipe pédagogique. Cette ouverture à la différence est une richesse pour tous, élèves et professeurs.

Ecole Saint Yves

Ce jeudi 1er septembre, tous les élèves ont repris le chemin de l'école.

Cette année l'école accueille deux nouvelles enseignantes : Sophie DESROCHES qui nous vient de Plénée-Jugon et Elodie OGER d'Hénanbihen. Tout le monde s'est retrouvé pour la rentrée autour de notre traditionnel café de rentrée, offert par notre association des parents d'élèves.



L'école a accueilli 21 enfants de la TPS à la GS et 56 élèves en primaire.

PS-MS : Emeline Brixy et Marie Le Texier. Olivia Pédat le vendredi.

GS-CP : Alexandra Hourdin. Olivia Pédat le jeudi.

CE1-CE2 : Sophie Desroches remplacée jusqu'en janvier par Manon Hamonic.

CM1-CM2 : Elodie Oger

Les parents participent à la préparation de la rentrée.



Comme chaque année, samedi 27 août, les parents, l'équipe pédagogique et une partie des enfants de l'école se sont retrouvés pour préparer la rentrée ! Une journée sous le signe de la bonne humeur avec au programme : taille des haies, nettoyage de la cour, tonte, mise en place de notre poulailler...



Cette année notre travail et nos projets seront rythmés par les saisons : Musique, fête de l'automne, ateliers du printemps...

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour Noël le cirque des frères RITZ, pour une semaine d'ateliers et d'initiation aux arts du cirque avec à la clé le spectacle des enfants sous le chapiteau.



EHPAD

Le 21 juin, premier jour d'été et 40^{ème} anniversaire de la fête de la musique, les résidents ont assisté au concert du duo "La belle et le blues", offert par le CCAS!

Excellent moment de chansons populaires sur des rythmes blues et jazz.



Téléthon 2022

Plusieurs animations seront mises en place au foyer rural et sur la place du Martray le samedi 03 décembre 2022



SOLIDARITE UKRAINE

Résister avec les Ukrainiens

La guerre en Ukraine n'est pas terminée. Même si, en raison de la résistance du peuple ukrainien et du soutien des Etats-Unis et de l'Europe, l'armée russe semble éprouver de plus en plus de difficultés, les violences perdurent. La solidarité avec l'Ukraine doit se poursuivre.

En hébergeant sur le territoire communal 3 familles ukrainiennes, soit 9 personnes, la commune de Jugon-les-Lacs s'y emploie. Depuis le mois de mai dernier une bonne vingtaine de bénévoles de Jugon auxquels se joignent des habitants de Mégrit, Plénée-Jugon et Plestan, se relaient pour accompagner ces réfugiés dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne. Il s'agit, tour à tour, de les transporter en voiture à Rennes ou Saint-Brieuc pour leurs démarches administratives, à Lamballe pour les « Restos du cœur » ou effectuer certaines courses, dans Jugon ou les communes voisines pour les emmener au travail, conduire les enfants à l'école ou pour diverses activités. Des bénévoles organisent également des cours de français pour ces ukrainiens qui ne connaissent pas notre langue. Toutes ces actions doivent permettre à ces familles ukrainiennes d'acquérir progressivement leur autonomie, ce qu'elles souhaitent d'ailleurs.

Un grand merci à toutes ces personnes qui donnent ainsi de leur temps et de leur argent, montrant, encore une fois, que la solidarité et la générosité font partie de l'identité de Jugon-les-Lacs.



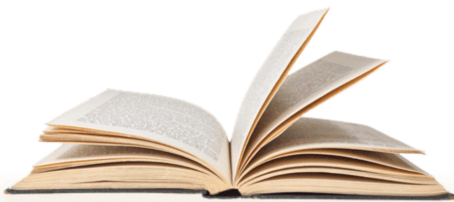
Bibliothèque

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

NOTRE SELECTION



Céline Hudé a été embauchée à la bibliothèque dans le cadre du remplacement de Marie-Emmanuelle qui prépare une licence « Métiers du Livre : documentation et bibliothèque »



Vous souhaitez un portage de livres ou une lecture à voix haute ?

Il vous suffit d'appeler au **02 96 31 61 62**

ou par mail :

mairie@jugonleslacs-cn.fr

L'accès à la culture, à l'information et aux loisirs est une affaire de tous.

Nathalie Lemel, une Bretonne sur les barricades de la Commune

« Cette femme qui salue et accompagne, c'est la vaillante et vraie parisienne, celle qui tient le pavé maintenant, c'est la femme forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 89, court, vivace dans les profondeurs populaires » : Prosper-Olivier Lissagaray, journaliste communard, acteur et témoin de la de la Commune de Paris. Une histoire de lutte au féminin dans laquelle une provinciale, venue de la Bretagne où elle est née, affirme ses convictions dans

un contexte de guerre, la Commune de 1871. Son courage, son audace, sont les armes qui lui permettent d'avancer sur le chemin de ses aspirations syndicales, au service des femmes et du prolétariat. Rien ne prédestine Nathalie Lemel à un destin qui la happe au fur et à mesure qu'elle s'éveille à sa vie d'épouse, de mère et d'ouvrière. Les circonstances de son statut de femme bafouée la propulsent dans un monde dont elle ignore tout mais qu'elle va vite apprendre. De Brest à Quimper puis à Paris, elle n'aura de cesse de dénoncer la précarité des femmes, leur exploitation par les hommes et par une société qui ne sait que les mépriser. Le syndicalisme lui ouvre ses portes, grâce à l'appui de ses mentors, Henri Tolain et Eugène Varlin. Sublimée par sa foi en une société meilleure et égalitaire, elle convainc sans chercher à plaire mais en suivant son instinct sur le chemin utopique de la victoire. Exilée en Nouvelle-Calédonie avec Louise Michel, les deux femmes resserrent leurs liens dans cette épopée sociale, pour un temps seulement. Dans sa biographie, Michelle Brieuc explore le parcours d'une femme au caractère libre et puissant, prompte à la rébellion, forgeant son identité féministe dans une ère révolutionnaire.

Michelle Brieuc

**Nathalie Lemel,
une Bretonne sur les barricades
de la Commune**



**Dédicaces de Madame Michelle Brieuc pour son livre
Nathalie Lemel, une Bretonne sur les barricades de la Commune**

le Samedi 01 Octobre de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque

NOS HORAIRES & COORDONNÉES

Pendant les vacances scolaires

Mercredi 10h -12h

Vendredi 10h -13h

Samedi 10h30 - 12h30

hors vacances scolaires

Mardi 17h-18h

Mercredi 10h - 12h 14h-18h

Vendredi 10h - 13h

Samedi 10h30- 12h30

Place du Martray

Tél : 02 96 31 63 44 (Pendant les heures d'ouverture)

Facebook : Bibliothèque Jugon-les-lacs CN

Fermeture de la bibliothèque du Samedi 24 Décembre au Lundi 02 Janvier 2022.

Réouverture le Mardi 03 Janvier 2023.

NOS ANIMATIONS

Samedi 01 Octobre 2022 de 10h30 à 12h30 : dédicace de Michelle Briec à la bibliothèque pour son dernier livre : « Nathalie Lemel, une bretonne sur les barricades de la Commune »

Lundi 24 Octobre et Mardi 25 Octobre 2022 de 10h à 12h : Atelier « Pliage » avec Odile Keurmeur (Sur inscription à la bibliothèque / 3 euros pour le matériel)

Jeudi 27 Octobre 2022 de 10h à 12h : Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (Sur inscription à la bibliothèque / 5 euros pour le matériel)

Samedi 29 Octobre 2022 de 11h15 à 12h15 : Animation ludique en anglais pour les Enfants avec Suzanne Batley basée sur les livres et albums en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Mercredi 09 Novembre 2022 de 14h30 à 16h : Atelier « Jeux de société » animé par Josiane Lebranchu et Dominique Darcque (Gratuit sur inscription)

Dimanche 20 Novembre 2022 à 11h30 : Nomination du Lauréat du prix « 1001 feuilles noires » à la bibliothèque de Lamballe

Samedi 26 Novembre 2022 de 11h15 à 12h15 : Animation culturelle en anglais pour les Ados/Adultes avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 03 Décembre 2022 de 10h30 à 12h30 : Vente de livres à 1 euro chaque pour le Téléthon à la bibliothèque

Mardi 06 Décembre 2022 de 10h00 à 11h00 : « Rencontre autour du livre avec les petits » animée par Léa Hermann du RPE (Relais Petite Enfance) de Lamballe Terre et Mer (Gratuit sur inscription)

Mercredi 07 Décembre 2022 de 14h30 à 16h : Atelier « Jeux de société » animé par Josiane Lebranchu et Dominique Darcque (Gratuit sur inscription)

Samedi 10 Décembre 2022 de 10h30 à 12h30 : Animations de Noël à la bibliothèque avec la venue du père Noël, des contes, des cartes de Noël en anglais, des cadeaux, des friandises.....

Galerie : Jugon Les Arts

Inspirations plurielles

Vous pourrez la découvrir du **16 septembre jusqu'au 14 novembre** :

Loïc Hervé artiste sculpteur contemporain, expose en Bretagne, Paris et Miami avec la Galerie Lélia Mordoc. **Michelle Barange** artiste peintre expressionniste abstrait, elle expose régulièrement à Rennes ainsi que dans des galeries à Paris y compris au grand Palais, plus largement dans toute l'Europe (Allemagne, Luxembourg...). **Gilles Petit-Gats** photographe expose ses œuvres habituellement à Paris, pour la première il va exposer en Bretagne à Jugon les lacs. **Seb** présente ses sculptures et peintures au style singulier, dans toute la Bretagne **Hasti AKHAVAN** peintre franco-iranienne au style figuratif, les scènes de cinéma l'inspirent elle se les approprie pour ses peintures. Elle les présente à Rennes et à Paris. **Fop Olivier Fleury** photographe Il expose régulièrement au sein d'une galerie Dinardaise. Il s'est nourri de son riche parcours et y a puisé son inspiration tantôt sombre, interrogative, lunaire.

Les prochaines rencontres avec les artistes sont programmées:

Le samedi 15 octobre à 14H : GILLES PETIT-GATS Photographe

Un auteur-photographe propose un univers unifié, unique et singulier où la forme comme le fond ne ressemblent à rien d'existant.

Mercredi 23 novembre à 17H : Tombol'art au profit de l'afm-telethon.

Nous organisons une réunion d'information sur le téléthon, **La tombol'art** est un tirage au sort permettant aux participants, via l'achat des tickets personnalisés, d'avoir une chance de gagner des **pièces uniques** créées par nos **artistes exposants**. Ces œuvres seront visibles à la galerie Jugon les arts à partir du **23 novembre**. Venez nous aider à vendre des tickets de tombola, en récoltant des fonds pour faire avancer la recherche et aider les chercheurs à développer des thérapies innovantes pour guérir les maladies rares.

Samedi 3 décembre à 15 heures tirage et remise des oeuvres d'art aux chanceux qui auront contribué au développement de la recherche.

Galerie Jugon Les arts 7 place du Martray Ouvert de 11 à 18 heures tous les jours hormis le dimanche et mercredi.

GALERIE JUGON LES ARTS
INSPIRATIONS PLURIELLES

16 | 14
SEPT | NOV

EXPOSITION ORGANISÉE PAR
OLGA LEE & ISABELLE SAMZUN

Galerie Jugon les arts de 11 à 18 heures sauf dimanche et mercredi
7 place du Martray 22270 Jugon les lacs
AVEC LE SOUTIEN DE JUGON LES LACS ET DE LAMBALLE TERRE ET MER

LOÏC HERVÉ Sculpteur contemporain
FOP OLIVIER FLEURY Photographe
GILLES PETIT-GATS Photographe

MICHELLE BARANGE Peintre contemporain
HASTI AKHAVAN Peintre figuratif
SEB Sculpteur & Peintre

VIE ECONOMIQUE

BOSCH
Service



C'est avec une immense joie que CYRIL et STEPHANIE LEBLANC vous présente votre nouveau garage BOSCH CAR SERVICE situé à :
1 zone artisanale de saint-igneuc 22270 JUGON-LES-LACS

En vrai passionné, Cyril a appris le métier de mécanicien automobile depuis tout petit avec son père. Il décide alors de poursuivre ses études dans ce domaine, et apprend par la suite le métier de carrossier peintre. Il entretient et restaure également des véhicules anciens qu'il aime particulièrement.

Et après plus de 25 ans de métier, son rêve se réalise, avec sa femme Stéphanie (qui sera chargée de l'accueil et de l'administratif), décide de reprendre le garage Duchossois !



" Nous avons eu un vrai coup de cœur pour ce couple et nous voulons garder cet esprit de garage familial"

Nous sommes ouverts du Lundi au Vendredi de 8h30/12h30 et de 14h00/18h30 Et le samedi de 8h30 à 12h30

Au plaisir de vous rencontrer !!!

PB. Plomberie 22

PB.PLOMBERIE22
PAUL BLEUZÉ
PLOMBIER

06*79*01*14*08

PB.PLOMBERIE22@GMAIL.COM

Paul Bleuzé 29 ans s'est installé à Jugon-les-lacs avec sa famille en 2020, salarié dans une entreprise de plomberie- chauffage à Dinard , il décide de créer sa propre entreprise avec sa femme, Jugon-les-lacs s'avère pour lui la ville idéale pour y élire domicile tant sur le plan privé que professionnel "

Le Pacha

Depuis le 29 aout, Théo BOTREL a repris le bar situé au 11 rue de Pen-thièvre. Désormais ce bar s'appelle le Pacha

Ouvert tous les jours, de 10 h à 14 h et de 16 h 30 à 1 h.

Une fois par mois, un concert y sera organisé et les grands évènements sportifs y seront diffusés.

Page Facebook :

[Le Pacha Jugon les lacs](#)



AM2G Menuiserie



AM2G
CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIES

- Charpente - Ossature bois
- Menuiserie (intérieur - extérieur)
- Agencement - Dressing
- Terrasses - Parquets
- Aménagements

Salariés depuis plusieurs années en tant que Menuisiers, Mikael et Anthony ont décidés de créer leur propre entreprise. Charpente—Ossature Bois—Menuiserie intérieur et extérieure—Agencement—Dressing—Terrasses—Parquets—Aménagements

Mikael GUICHARD 06 44 75 52 90.

Anthony GESRET 06 60 90 19 03

am2g.charpente.menuiserie@gmail.com

Corentin coach sportif

Coaching individuel / small groupe

À domicile ou en extérieur

Secteur Jugon-Les-Lacs / Lamballe /
Dinan et les communes aux alentours

« Faire du sport tout en se
faisant plaisir... »



Coach sportif à domicile, Corentin intervient sur la commune de Jugon Les Lacs et aux alentours.

Il propose du coaching privé (renforcement musculaire, pilâtes, course à pieds, stretching, etc...)

Afin de vous aider à atteindre vos objectifs (renforcement musculaire, perte de poids, bien-être, renforcement du dos, de la sangle abdominale, équilibre et gym douce) : pratiquer le sport de façon bienveillante.

Les avantages d'avoir un coach sportif :

- Les séances à la maison « plus d'excuses lorsque le coach est à la porte »
- Ecoute d'un professionnel diplômé
- Suivi 100 % personnalisé et bilan
- Plan alimentaire
- Lundi au vendredi 7h-21h, samedi 7h-18h

06 26 32 28 03

corentincoachsportif22@gmail.com

La coiffure d'Hélène



Le salon modifie ses horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h/ 12h et 14h/19h

Le vendredi : 9h/ 19h

Le samedi : 8h/ 16h

Avec un nouveau service Barbier sur rdv

Atelier de dessin

L'atelier de dessin ouvre ses portes pour cette année 2022-2023 Les cours proposés par Florine Szabo (artiste dessinatrice peintre et professeure de dessin) sont accessibles pour les débutants , les futurs étudiants souhaitant intégrer une école d'art ou ayant un niveau avancé. L' atelier se trouve à Jugon-Les-Lacs au dessus de la bibliothèque Les techniques enseignées : crayons graphites, crayons, pastels, aquarelle, fusain, sanguine et encre, peinture . Pour les enfants dès 7 ans A chaque semestre réalisation d'œuvres autour de thèmes en lien avec l'histoire de l'art et la culture. *thèmes de l'année : carnet de mes rêves, le bal des animaux, réalise ton mandala, Mais qui était Léonard de Vinci Et à la fin de l' année exposition des œuvres des enfants ainsi qu'une visite de la galerie de Jugon les Lacs . Pour les adultes Initiation et/ou perfectionnement aux différentes techniques du dessin, portrait, nature morte croquis. Nous aborderons tout ce qu'il faut savoir sur l'anatomie, la perspective, la couleur et les ombres.

Les horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h 20h, mercredi 14h 20h samedi 10h-19h dimanche 14h-16h Il est possible de s'inscrire tout au long de l' année. Vous pouvez me contacter au 06 76 52 00 26 ou par mail florineszaboart@gmail.com pour plus de renseignements .

Cours de dessin

Atelier Florine Szabo

enfants adolescents
adultes

Approche ludique de
l'art , créations inspirées d'
œuvres d'artistes connus

Utilisation des différentes
techniques de dessin

Préparation pour l'entrée
en école d'art ,
restaurateur ou copiste

COURS en groupe ou
individuels du lundi au
samedi

Tous niveaux

Pl Martray, Jugon les Lacs
Commune Nouvelle
contacter : Mme Szabo
0676520026



Nouveauté

Services à domicile

Tailles de haies

Tonte de pelouse,

Divers travaux maison

Contactez Philippe RAT

Impasse de la clôture

Jugon Les Lacs

06 68 58 06 60



Maison Pêche et Nature

Un programme d'animations varié est proposé par la Maison Pêche et Nature pendant les vacances scolaires : sorties d'initiation à la pêche pour petits et grands ainsi que des sorties de découverte de la forêt sous forme de jeu de piste. Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature et sur www.maisonpechenature.com

Inscription indispensable pour toutes les sorties sur www.maisonpechenature.com.

Je pêche mon premier poisson (à partir de 3 ans) : les 25, 27 octobre, et 3 novembre de 14h30 à 16h30 (12€/participant)

Initiation pêche de la carpe (à partir de 10 ans) : les 27 oct. et 3 nov. de 9h30 à 12h30 (20€/participant)

Initiation pêche aux leurres (à partir de 10 ans) : les 26 oct. et 2 nov. de 9h30 à 12h (20€/participant)

Initiation pêche en float-tube (à partir de 12 ans) : les 28 oct. et 4 nov. de 9h30 à 12h30 (22€/participant)

Stage adulte - pêche aux leurres (à partir de 16 ans) : le samedi 19 novembre de 10h à 17h (35€/participant)

Enquête nature en forêt (à partir de 3 ans) : les 28 oct. et 4 nov. de 14h30 à 16h30 (6€/participant)



En plus des animations, la Maison Pêche et Nature informe sur la pêche en Côtes d'Armor, vend des cartes de pêche et propose la location de matériel de pêche et de barques. Venez également découvrir la passe à anguilles dans l'espace d'exposition !

Leurre Junior : une compétition de pêche aux leurres pour les jeunes aura également lieu à Jugon le samedi 12 novembre, informations et inscription sur www.maisonpechenature.com

*Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor,
2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs*



Station Sports Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année et vous propose des activités variées en location (temps doublé pour le même tarif toute l'année sauf du 15 juin au 15 septembre) ou en activités encadrées pour tous types de publics (particuliers, scolaires, centres spécialisés, centres de loisirs, comités d'entreprise, ...). Les moniteurs peuvent aussi se déplacer avec du matériel pour des cycles d'activités ou des cycles à la carte (savoir rouler, tir à l'arc, ...).

Des stages sportifs Cap Sports Vacances seront proposés durant les vacances d'automne. Le programme sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la Station.

La Station Sports Nature de Jugon propose une activité voile à l'année.

Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé. Elles ont lieu le vendredi soir, de 18h00 à 20h00 pour les adultes et les ados (+ 12 ans) ; le mercredi de 14h00 à 16h00 et/ou le samedi de 10h00 à 12h00 pour les enfants (8-14 ans).

En plus des séances encadrées, les adhérents majeurs qui seront devenus autonomes sur un support (voile, stand up paddle, kayak, aviron) auront accès aux embarcations aux horaires d'ouverture.

Essai possible sans engagement.

02.96.31.67.04

stationsportsnaturejugon@gmail.com

stationsportsnature.fr

Facebook : Station Sports Nature Jugon





La Rosargue

Reprise de l'initiation aux danses bretonnes partir du mardi 4 octobre de 20 h à 22 h à la salle des fêtes de Dolo avec Isabelle de la Rosargue. Les séances sont ouvertes à tous, adolescents et adultes, débutants ou non.

Premières séances gratuites. Cotisation annuelle 10 €. Renseignements : Isabelle Denoual tel 06 89 84 71 25. E-mail idenoual2@gmail.com.



**ASSOCIATION
de DANSE
de JUGON-LES-LACS**

Cours Classique - Modern Jazz - Hip Hop
ENFANTS DES 5 ANS - ADOLESCENTS - ADULTES



CONTACT : dansejugon@gmail.com
<https://www.facebook.com/Association-de-danse-de-Jugon-les-lacs>
→ Inscriptions au Forum des Associations



DOLO

ZUMBA KIDS 17H30
ZUMBA FITNESS 18H30
KUDURO'FIT 19H30

TOUS LES MERCREDIS

DÉBUT DES COURS LE 14 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES

Dance Move

RENSEIGNEMENTS : 06.23.13.63.05

Team Bikers 22

Pour la 2ème année consécutive, Le Team Bikers 22 a eu la chance d'avoir 2 sélectionnés pour aller au TFJV (Trophée de France des Jeunes Vététistes) : Ewen HAQUIN en benjamins et Gaël FLEGEAU en minimes. Cet événement avait lieu Aux Menuires du 25 au 29 juillet. Le début de cette manifestation commence par un défilé où la Bretagne remporte la 2ème place notamment grâce à l'investissement de tous les parents et grands-parents pour les costumes et la chorégraphie. Le mardi, c'était le relais où nos 2 jeunes ont été retenus pour représenter la Bretagne car seulement 4 garçons sur les 6 sélectionnés, dans chaque catégorie, peuvent y participer. La Bretagne finit à une très belle 6ème place.

Le mercredi, le trial, des zones à des niveaux élevés où Ewen a su se montrer performant car il finit 3ème français sur 88 présents en benjamin. Il a réussi à ramener des points tout comme Gaël à la Bretagne. Le jeudi, le cross. Des courses magnifiques avec des montées comme jamais vu en Bretagne. Mais nos coureurs ont achevé leurs courses, tout en ramenant des points aux Bretons. Le vendredi, la descente, plus dure pour nos 2 jeunes.

Au final, la Bretagne finit 4ème au général de toutes les catégories. Ils sont très contents car ils ont monté d'une place par rapport à l'année dernière.

Matéo JAN, un jeune du club, est venu les soutenir pour cette semaine dans les montagnes.

Nos 2 jeunes vivent toujours dans les nuages avec des rêves plein la tête et remercient tous les supporters venus les voir et un Grand MERCI pour les encadrants.



La P'tite Chaussée Enchantée

Le chant en chorale polyphonique vous intéresse ?



Venez participer aux soirées chantées et enchantées de notre association *La P'tite Chaussée Enchantée* !

Sans se prendre au sérieux et dans la bonne humeur, nous venons chanter avec plaisir un répertoire éclectique et international. Débutant ou confirmé, tout le monde est bienvenu !

Comme son nom l'indique, les répétitions de la chorale ont lieu à la salle de la Petite Chaussée à 20h tous les jeudis soirs sauf pendant les vacances scolaires.

Nous sommes déjà une petite vingtaine de chanteurs. Nous pouvons encore accueillir 10 à 12 personnes supplémentaires.

Vous souhaitez essayer ?

Le jeudi 29 septembre est notre soirée « galop d'essai » pour les nouveaux chanteurs. Vous pouvez venir y participer afin de vous faire une idée de nos soirées chantées.

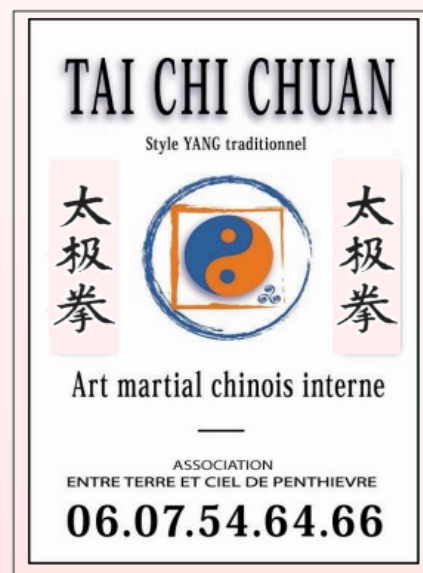
Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Mail : laptitechausseeenchantee@mailo.com

Téléphone : 06 52 78 29 21

Tai - Chi - ChUan

Les mercredis matins à Jugon Les Lacs



www.taichi-etc.fr
etc22@orange.fr

Pétanque des Lacs

27 août dernier, l'occasion pour le club de pétanque de Jugon-les-Lacs de rendre un hommage à ses disparus en organisant un concours amical en collaboration avec l'association de pétanque de Broons.

Cette édition a été remportée par une doublette du club de Jugon, Karim Belkhir et Yannick Roussel. Aguerri par quelques nationaux en 2022 au cours desquels ils avaient battu Dylan Djoukich, champion du monde en 2018, ils ont gagné les cinq parties disputées avec un goal average de +54 face à 49 autres équipes. Du beau jeu de part et d'autre et de la convivialité que nos chers disparus auraient appréciés.

Le 9 juillet dernier, une équipe de cadets composée d'Ethann Quéméner, Ethan Belkhir et Tom Elléna, coachée par Maryse Duchêne Droff, a remporté le national jeunes de Montfort sur Meu. Ces 3 cadets font partie de l'école de pétanque du club de Jugon en 2022.

Le club de pétanque organise son assemblée générale le samedi 5 novembre à 18H00 au foyer rural.



Comité de Jumelage

Repoussé deux années de suite à cause de la pandémie, nous avons enfin pu célébrer le 45e anniversaire de notre jumelage avec Lenzkirch (en fait, après 47 ans d'amitié). Une délégation de notre ville jumelle de Forêt-Noire est arrivée le vendredi 19 août dernier dans notre cité. Une quarantaine de nos amis a pu découvrir pour certains ou redécouvrir pour d'autres le charme de notre région et de notre Petite Cité de Caractère. Lors d'un programme varié, ils ont écouté un concert d'orgue à l'église après la traditionnelle cérémonie oecuménique, visité le Centre historique de Rennes et le Parlement de Bretagne, le Musée de Paimpont avec le spectacle audio-visuel 'La Porte des Secrets', écouté de belles histoires au



Val Sans Retour lors d'une balade contée musicale. Certains ont randonnée autour du lac et jusqu'à l'étang du Lou pendant que d'autres profitaient des activités de la Station Sports Nature. Bien entendu, les journées sur la côte sont incontournables : cette année, le Val-André, le Cap Fréhel et les Sables d'Or. Les moments conviviaux ont été comme d'habitude de grands moments de partage et d'amitié : les soirées dans les familles, la soirée grillades et la soirée bretonne. La soirée officielle de célébration de ce 45e anniversaire a été très animée et très forte en émotions. Au cours de leurs discours, les présidents des comités de jumelage et les deux maires ont mis en lumière l'importance du rapprochement des peuples pour préserver la paix. Un

vibrant hommage a été rendu à Ursula Harder, Présidente de la Commission de Lenzkirch depuis 25 ans et à Claudine Hamon, ancienne Présidente du Comité de jumelage de Jugon pendant 32 ans. Le cadeau offert à la commune de Jugon par la commune de Lenzkirch est une magnifique pendule de Forêt-Noire originale, datant de 1860. Une semaine intense, toujours trop courte est passée et voilà nos amis repartis vendredi 26 août vers leur belle commune. Rendez-vous est déjà pris pour célébrer le 50e anniversaire à Lenzkirch en 2025 (et à Jugon en 2027). Et qui sait, d'ici-là il y aura peut-être eu d'autres échanges entre les habitants de nos deux communes ? Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont permis que cette semaine soit une réussite : les familles qui ont accepté d'héberger nos amis de Lenzkirch, les membres des deux comités de Jumelage, le Maire et le Conseil municipal, les musiciens, chanteurs qui ont animé les soirées, Brigitte et Paul Niquette pour la présentation du Grand-bi lors de la soirée officielle. Les moments comme cette semaine de jumelage montrent bien que l'amitié entre nos deux communes est solide. A nous de continuer à la faire vivre ! Vive l'amitié franco-allemande entre Lenzkirch et Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle !



Club des Lacs

Les séances de gymnastique ont repris le 20 septembre à 10h au foyer rural. Un certificat médical d'aptitude à ce sport est obligatoire.

Lundi 17 octobre: Assemblée générale à 11h30 Elle sera suivie d'une potée. Le lieu sera précisé lors des inscriptions.

Lundi 7 Novembre: Spectacle folklorique de la Fédération Départementale à Brézillet, 25 €.

Samedi 3 Décembre : participation au téléthon

Mardi 6 Décembre, Déjeuner dansant, à la salle multi-fonctions "l'Escapade" à Plénée-Jugon, sur le thème des rêves à la folie, 60 € pour les adhérents et 69€ pour les non adhérents.

Jeudi 15 décembre : Loto à Plédéliac, animé par Sylvie

Le départ pour Brézillet et Plénée-Jugon se fera près de la salle de la petite chaussée, possibilités de covotage. Pensez à vous inscrire auprès des membres du bureau, les places sont limitées.

Amicale Laïque Dolo Jugon



Un repas est prévu le samedi soir 26 novembre au foyer rural de Jugon Les Lacs CN



TOURISME / ANIMATIONS

Les Tuktuks à Jugon, suite et fin...

Le tuktuk Rosette a circulé sur Jugon à partir du 9 juillet, il a été rejoint tardivement par Argue-non le 26 juillet. Les usagers commençaient à bien utiliser ce service proposé par la commune à titre d'expérimentation comme nous l'avions expliqué précédemment dans le bulletin. Malheureusement, l'entreprise prestataire Le Tuktuk du Port a dû cesser toute activité à Jugon mais aussi sur les autres communes (St Malo, Cancale, Dinan et Dinard) le jeudi 28 juillet en raison du non-respect de la réglementation des taxis motos.

En effet, il s'avère que ce type de transport est apparenté par la loi à un VMDTR (Véhicule Motorisé Deux Trois Roues) pour lequel la réglementation implique que les conducteurs aient la carte professionnelle obtenue à la suite d'une formation et d'un examen spécifique.

Les conducteurs saisonniers ne détenant pas cette carte, il a fallu arrêter immédiatement de travailler et de transporter des usagers.

Outre notre surprise et déception pour Jugon, c'est un coup d'arrêt pour les activités de cette entreprise qui avait embauché des saisonniers (une vingtaine) et investi dans de nouveaux véhicules.



Quant à l'expérimentation sur Jugon, pour laquelle nous avons obtenu une subvention sur des fonds Européens, bien qu'écourtée, a montré la pertinence d'un tel transport touristique sur la commune.

On a pu se rendre compte que ce service était apprécié par tous mais sous utilisé au début. Et qu'il fallait 2 tuktuks pour que les temps d'attente aux arrêts soient moins longs. Les arrêts et les circuits auraient pu être modifiés

en fonction des réels besoins constatés.

Le groupe de travail en charge de ce projet va se réunir en lien avec les autres communes concernées pour réfléchir à une solution pour que les tuktuks circulent à nouveau dans notre Petite Cité de Caractère.



Balade Safari nature

à la découverte de la biodiversité ordinaire

Dans le cadre de l'événement départemental «Côtes d'Armor, département fleuri », la commune organise une balade « Safari nature »

La faune et la flore sont omniprésents dans nos villages pour peu qu'on s'y intéresse de près. Souvent considérées comme des "mauvaises herbes", les plantes qui se développent sur les murs ou le long des trottoirs sont pourtant souvent très intéressantes et ont leur utilité. Au fil d'une balade accompagnée d'un animateur nature à travers rues et ruelles, découvrez la biodiversité qui nous entoure.

Samedi 1er octobre

Inscription obligatoire à la mairie au 02 96 31 61 62

Balade de 2h (à partir de 14h30), départ de la maison de la pêche



Marché médiéval

Un marché médiéval aura lieu dans le bourg de DOLO le 3,4 décembre 2022

- 14h30 à 20h le samedi

- 11h à 18h le dimanche

Une vingtaine d'artisans certains travaillerons sur place comme sculpteur sur pierre ,tisserande ,forgeron... un spectacle de feu de "cornua flamma ";conteur, musiciens, un camps du 14ème (présent les 2 jours) et une maquilleuse pour enfants !

Restauration sur place, vin chaud aux épices ,friandises ,pain d'épices..

les personnes sont invitées, si elles le désirent à venir costumé.



L'école de la République dans le canton de Jugon 1899-1920

Le déménagement des archives communales faites à l'occasion des travaux d'extension et de rénovation de la mairie a permis de retrouver un vieux registre contenant les comptes-rendus des conférences pédagogiques annuelles organisées de 1899 à 1920. Tenues sous la présidence de l'inspecteur de l'enseignement primaire en résidence à Lamballe, celles-ci réunissaient tous les institutrices et instituteurs des écoles communales du canton de Jugon qui, à l'époque, comprenait les communes de Jugon, Dolo, Lescouët-Jugon, Plédéliac, Plénée-Jugon, Plestan, Saint-Igneuc et Tramain. Ces communes possédaient toutes au moins une école publique.

En cette période de rentrée scolaire, il est intéressant de découvrir quelles étaient, il y a maintenant près de 120 ans, les préoccupations de ces enseignants de première ligne, « les hussards noirs de la République », comme les qualifiait Charles Péguy. Lors de la conférence pédagogique qui s'est déroulée le 13 octobre 1905, c'est le sujet majeur de la fréquentation scolaire qui est abordé par l'Inspecteur primaire lui-même, M. Martin. Le compte-rendu de cette réunion illustre parfaitement la situation économique et sociale de l'époque. C'est pourquoi il a été choisi de le livrer ci-dessous in extenso, dans la forme que lui a donnée le rapporteur, M. Barbé, instituteur à Plédéliac ".

« La fréquentation scolaire dans le canton de Jugon est, selon l'inspecteur, plutôt mauvaise, même si elle est encore pire dans d'autres cantons. La moyenne des absences pour l'année scolaire 1904-1905 y a été de 13 % et cette moyenne est loin d'exprimer l'insuffisance de la fréquentation.

***Les causes :** Dans nos pays, le fermier est en général peu aisé, ce pour diverses raisons. La main d'œuvre est élevée. A partir de mai jusqu'à novembre, c'est le père ou le frère aîné qui émigre dans la Beauce ou la Normandie, où il trouve un salaire plus rémunérateur. Mais ce sont des bras en moins pour la culture et aussi retient-on les enfants soit pour la garde du bétail, soit pour les travaux des champs. Ces familles ont au moins l'excuse de la nécessité.*

Mais à côté, d'autres parents plus aisés, retiennent leurs enfants pour ne pas payer un domestique ; ce n'est donc que l'amour excessif et irréfléchi du gain qui les fait agir ainsi. D'autres louent les services de leurs enfants pour exploiter les terres du voisin, et cela par esprit de lucre. Ces familles sont coupables.

Il faut aussi considérer les familles nombreuses très pauvres, qui sont dans l'impossibilité d'acheter les fournitures nécessaires et même de se munir de vêtements convenables, et qui, par nécessité absolue et amour-propre, retiennent leurs enfants à la maison. Ces parents ne sont pas totalement responsables.

A ces causes, il faut encore joindre l'alcoolisme auquel s'adonne trop de pères de famille, ou le départ de la mère comme nourrice. Que résulte-t-il du départ de celle-ci ? Le père occupé par ses travaux, n'a pas le temps nécessaire pour songer aux enfants qui font ce qu'ils veulent, et, ainsi abandonnés à eux-mêmes, ne fréquentent plus l'école. De plus, l'absence de la mère rend le foyer triste, et le père lui-même s'oublie parfois au cabaret, laissant sa famille dans le plus déplorable abandon. Et le lendemain, pas d'activité, les travaux sont en retard, et il faut garder l'enfant pour rattraper le temps perdu.

A ces causes, il faut aussi joindre la paresse ou l'indifférence des uns, l'ignorance ou la mauvaise appréciation de l'instruction des autres. Cependant, en général, tous désirent que leurs enfants sachent lire, écrire et compter pour « pouvoir faire leurs affaires », comme ils disent ; mais il ne vont pas jusqu'à concevoir l'instruction complète ; ils ne comprennent guère ce qu'ils lisent ; leur instruction se borne aux intérêts pratiques et matériels, et s'ils savent se conduire, ils méconnaissent leurs droits et devoirs du citoyen, ils font partie du « troupeau ». D'autres enfants ne fréquentent pas l'école pour des motifs futiles : promenade à la foire, mariage, repas de famille, maladies feintes, etc...

Il y a lieu de remarquer aussi qu'à l'époque des grands travaux d'automne, c'est presque une nécessité pour certains parents de retenir leurs enfants, mais non de façon continue. Ainsi généralement la dernière quinzaine de septembre et la première d'octobre seraient complètement suffisantes et on reste jusqu'à la fin du mois en disant : « Ce n'est pas la peine, tu commenceras le mois ». Mais c'est quinze jours, c'est souvent un mois que l'on perd ainsi.

Pourtant on remarque qu'il y a des enfants qui ne manquent jamais l'école et dont les parents sont dans la même situation que les premiers, mais qui se gênent et qui, sans doute, comprennent mieux le prix de l'instruction. Il appartiendra à l'instituteur de faire ressortir cette différence dans la fréquentation et d'amener les parents indifférents à imiter leurs voisins.

Une autre cause encore, c'est le peu de soin que certaines familles apportent aux règles de l'hygiène, il en résulte souvent des épidémies pendant la période de bonne fréquentation.

Etat des écoles : *De grands progrès ont été accomplis de ce côté, mais combien y-a-t-il encore de locaux malsains où le cubage d'air est insuffisant et où maîtres et élèves vivent dans des conditions que condamne l'hygiène. Avec comme conséquences : maladies ou épidémies. Ajoutons à cela le chauffage insuffisant provenant de l'incurie de certaines municipalités. Or les familles soucieuses, à juste raison, de la santé de leurs enfants, préfèrent garder ces derniers plutôt que les exposer aux rhumes, bronchites, etc...*

Remarquons aussi le mauvais état de certains chemins, la longueur de la route : quatre, cinq et même six kilomètres – le climat pluvieux, la bise froide et humide, aussi ces raisons excusent-elles les mères de retenir leurs enfants. Et en hiver, ce sont les jeunes qui manquent le plus. Convierait-il d'établir plus d'écoles de hameau ? Les villages étant très disséminés, le nombre de ces écoles deviendrait trop dispendieux et par conséquent impossible.

Remèdes : quels remèdes apporter ?

Il convient d'abord de faire la part de la nécessité actuelle ; nous sommes obligés d'admettre qu'il y a des raisons valables, des excuses pour les fermiers peu aisés qui ne peuvent payer de domestiques. Souvent les bras manquent. Il faut aussi considérer les conditions dans lesquelles se trouve l'agriculture dans notre région. Mais est-ce à dire que cet état de chose doit continuer absolument ? Nous répondons : non ! Nous devons préparer l'avenir. Comment ?

Par notre parole, par notre influence morale. *Dans nos causeries avec les parents, dans nos conférences, insistons sur le perfectionnement à apporter à l'agriculture :*

aborder d'autres conditions de culture

faire plus de plantes fourragères et moins de pâturages

rester à améliorer ses terres plutôt que d'émigrer

faire comprendre la puissance de l'association qui relèverait la situation matérielle et morale du cultivateur

abattre ces talus qui sont comme autant de remparts où chaque petit propriétaire ou fermier se confine comme dans une forteresse

rompre cet individualisme et montrer les résultats avantageux de l'association.

Aux mères qui se font nourrices :

rappeler leur devoir maternel

montrer combien la vie de famille est souvent détruite et que souvent il y a plus de perte que de profit.

Mais il convient de présenter ces raisons avec tact et habileté et éviter de froisser l'amour-propre de qui que ce soit.

Considérons ensuite les parents coupables par amour du lucre ou ignorance et desquels on peut obtenir amendement. Mais plutôt que de s'adresser à eux, c'est l'influence que le maître peut exercer sur les enfants qui est primordiale.

Rendre le séjour de la classe le plus agréable possible, en l'ornant avec goût, de cartes, de tableaux, d'images, de fleurs, etc... donner un enseignement bien préparé, pratique, instructif, vivant et attrayant, qui éveille la curiosité de l'élève, éviter la monotonie, rendre la classe gaie. Il y a des fronts qui ne se dérident jamais ; mais dans l'enseignement, ne doit-il pas aussi y avoir le côté gai, présenté avec discrétion ? Je me sens triste, dit M. l'Inspecteur, en quittant certains maîtres, tandis que d'autres, tout en restant dans leur rôle, savent donner de la vie à leur classe ; être souriants cela se communique. Est-ce à dire que la classe devient un lieu où l'on s'amuse ? Non. Il faut que l'enfant fasse lui-même un effort, car cet effort lui procure un plaisir, une satisfaction de lui-même qui est le but que l'on veut atteindre.

Ainsi l'on gagne l'estime des enfants. Et si l'on joint à cela une culture personnelle, une discipline bien entendu, ferme mais douce, pas trop de punitions ; si l'on évite les paroles blessantes, vives (excès de zèle souvent), mais qui peuvent irriter le caractère de l'élève, si l'on s'adresse individuellement à ses défauts, en classe, en récréation, par une parole aimable, un sourire, un geste amical, on gagnera la sympathie de l'enfant qui verra qu'on l'aime véritablement. Et l'on aura ainsi donné à l'école un tel attrait que certains enfants eux-mêmes supplieront leurs parents de ne pas leur faire manquer la classe.

Outre ces mesures, **notons soigneusement les absences et les retards de chaque jour**, remarquons les enfants qui ne fréquentent qu'à demi, faisons appel à l'émulation dans le classement hebdomadaire. Pour cela attribuons avec discrétion des points à la bonne fréquentation.

Mais, s'il convient de récompenser l'assiduité, certains enfants ne sont pas responsables de leurs absences ; on ne doit priver que les élèves réellement coupables ; qui manquent par leur faute. Aussi serait-il équitable de récompenser à l'occasion ceux que la nécessité absolue oblige à rester chez eux. C'est au maître à bien discerner. L'élève ne manquera pas d'en faire part aux parents qui apprécieront ce principe de justice et feront souvent l'impossible pour ne plus les retenir à la maison. On gagne ainsi et l'amitié des enfants et la sympathie des familles. C'est aussi par un abord franc, loyal, par sa parole, sa conduite, ses conseils que le maître acquerra l'autorité sur les parents.

Mais d'ailleurs, si le maître ne peut pas toujours faire visite à la famille, n'a-t-il pas à sa disposition les billets d'absence qui préviennent souvent des absences injustifiées et triomphent parfois de l'indifférence endurcie ? Il y a aussi le carnet de correspondance relatant les absences du mois et dont le total effraierait les parents les plus négligents.

Conférences publiques : Outre ces causeries familiales, le maître profitera d'une conférence publique, d'une fête scolaire pour donner à sa pensée plus d'élévation. Montrer les effets de l'alcoolisme et ses conséquences, faire comprendre que les maladies ou les épidémies ne sont souvent dues qu'à l'inobservance des règles de l'hygiène.

Si le maître doit ainsi agir personnellement sur les enfants et les parents, il ne doit pas oublier que c'est par sa ponctualité, ses exactitudes à ses devoirs professionnels qu'il contribuera encore à la bonne fréquentation. Cependant, si l'action du maître est grande, s'il peut beaucoup, il ne peut tout.

Influence des amis de l'école : En effet, il reste souvent désarmé en face de certaines indifférences rebelles, mais ce qu'il ne peut faire seul, les délégués cantonaux, certaines notabilités, d'anciens élèves pourront être d'un secours efficace. Ils sauront d'ailleurs apprécier le dévouement du maître et s'ils ne deviennent spontanément des apôtres, du moins l'instituteur peut-il réchauffer leur zèle.

Municipalité : La municipalité aussi se doit à elle-même d'assurer la fréquentation. La loi l'oblige à faire blanchir la classe au moins tous les ans. Or dans beaucoup d'écoles, ces prescriptions ne sont pas suivies. Il

en résulte souvent des épidémies. Alors la municipalité intervient, mais trop tard et il eût mieux valu prévenir le mal. Là encore le maître interviendra, sollicitera les réparations nécessaires et dégagera ainsi sa responsabilité.

Cantines scolaires : Souvent, en hiver, les enfants arrivent à l'école, mouillés, grelottant ; la classe n'est pas toujours chauffée. Certains d'entre eux ne retourneront à la maison que le soir. Ils apportent un maigre et froid déjeuner qu'ils mangeront dans la classe. Mais qu'arrive-t-il souvent ? Ils restent à la maison où ils trouvent une soupe chaude. D'où la nécessité d'installer une cantine scolaire. Le maître fera appel à la générosité privée, à celle de la municipalité et s'il ne trouve qu'indifférence, c'est encore lui parfois qui, de sa propre initiative, pourvoira à l'installation d'une cantine si rudimentaire qu'elle soit. Il rendra ainsi un grand service à la santé des enfants et assurera en même temps la fréquentation. L'instituteur qui crée ainsi une cantine mérite certes des éloges, mais cependant on ne saurait lui en faire une obligation.

Moyens en dehors de l'action du maître : Il arrive souvent que des familles n'ont pas de vêtements, pas de fournitures à donner à leurs enfants ; ces parents ne peuvent être absolument rendus responsables et on ne peut les condamner. Il convient de leur venir en aide. Mais qui ? – Il ne suffit pas de se reposer sur l'initiative privée. Depuis longtemps le législateur a créé la caisse des écoles destinée à encourager et à faciliter la fréquentation scolaire. Mais on en est resté au principe, et dans beaucoup de communes cette caisse est vide, aussi conviendrait-il qu'elle fût réellement obligatoire et qu'elle fût largement dotée de l'Etat, du département, de la commune. La misère disparaîtrait et avec elle les absences.

Cependant, il se trouvera encore des irréductibles et quel qu'en soit le petit nombre, devra-t-on les considérer comme quantité négligeable ? - Nous ne le croyons pas. Ils ont été traités en personnes humaines, on a tout fait pour les persuader de leur devoir, pour leur donner les moyens de l'accomplir, aussi l'Etat doit-il intervenir et appliquer la loi ; il ne doit pas reconnaître au père de famille le droit de laisser son enfant dans l'ignorance.

Mais qui interviendra ? La commission scolaire, répond-on. Or, dans presque toutes les communes, cette commission fonctionne mal ou ne fonctionne pas du tout ; elle montre peu de souci de l'instruction. Aussi convient-il d'en conserver le principe, mais d'en modifier la composition, de manière à donner la majorité au pouvoir central. La commission scolaire actuelle ne peut remplir le but de la loi ». C'est sur cet appel à modifier la loi que se termine l'intervention de l'inspecteur primaire.

La réunion de travail de ce vendredi 13 octobre 1905, à Lamballe, s'est tenue comme toutes les autres, en matinée, à partir de 9 heures. Aucune précision n'est apportée sur l'heure à laquelle elle s'est terminée. Mais habituellement, du moins lorsqu'elles ne réunissaient que les institutrices et instituteurs du canton de Jugon, elles se terminaient vers 12h30 et étaient suivies d'un repas au cours duquel les convives pouvaient continuer d'échanger avec l'Inspecteur primaire, c'est ce que rapportent plusieurs comptes-rendus d'autres conférences pédagogiques.

Le « collectif des historiens amateurs de Jugon »